

Le Journal des Chapelains

N° 65 | Mars 2025



ÉLECTRIFICATION DE LA LIGNE 4
LES TRAVAUX DU PONT SARRAIL VONT BIENTÔT DÉBUTER

SOMMAIRE

- 4-5: Retour en images
- 6-7: Dans notre ville
- 8: Centre municipal d'action sociale
- 9: Enfance | Jeunesse
- 10-11: Dans nos écoles
- 12-13: Développement durable
- 14-17: Dossier spécial pont Sarraill
- 18-19: Espace Didier Bienaimé
- 20-21: Culture
- 22-23: Agenda
- 24-25: L'info en plus
- 26: Expression politique
- 27: État civil

HÔTEL DE VILLE

Place de l'Hôtel de Ville
10600 La Chapelle Saint-Luc

03 25 71 34 34
com@la-chapelle-st-luc.eu

Ouvert en accès libre le lundi (8h45 - 12h/13h30 - 18h30),
du mardi au vendredi (8h45 - 12h/13h30 - 17h15)
et le 2^e samedi de chaque mois pour l'état civil
et les pièces d'identité uniquement (9h - 12h).

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Olivier GIRARDIN

RÉDACTEURS EN CHEF

Rachida ANDRIATSIORY

Romain BERNIER

RÉDACTION — MISE EN PAGE

Pierre CHINON

PHOTOGRAPHIES

Ville de La Chapelle Saint-Luc, Ahmad Shah AZIMI,
unsplash.com, freepik.com, pexels.com,
SNCF Réseau/Jean-Jacques d'ANGELO,
Airmegapix/Laurent ROTHAND,
Christophe MANQUILLET, Hélène PANBRUM,
ÉDITIONS JUNGLE, Jean-Michel POUZIN,
Jordi GATELL, Mathilda COHEN, Jérôme PANCONI.

IMPRESSION

La Renaissance, Pont-Sainte-Marie

DISTRIBUTION

Ville de La Chapelle Saint-Luc

Le Journal des Chapelains
est imprimé à 6500 exemplaires
sur du papier issu de forêts
durablement gérées



Dépôt légal à la parution



Le printemps signe son grand retour, venez admirer ses couleurs et profiter de sa douceur au parc Pierre Pitois !

PARC PIERRE PITOIS • 54 AV. ARISTIDE BRIAND
FERMETURE TOUS LES LUNDIS (SAUF JOURS FÉRIÉS)
L'ACCÈS DU PARC EST INTERDIT AUX ANIMAUX

HORAIRES

MARS : 12 H - 18 H

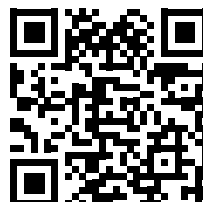
AVRIL - SEPTEMBRE : 12 H - 19 H

(OUVERT LE LUNDI 21 AVRIL/FERMÉ LE MARDI 22 AVRIL,

OUVERT LE LUNDI 9 JUIN/FERMÉ LE MARDI 10 JUIN)



DÉCOUVREZ LE PARC EN VIDÉO





Olivier GIRARDIN

Maire

Vice-président de Troyes Champagne Métropole

Conseiller départemental

Dérèglements par-ci, constance par-là...

C'est peu dire que «le temps» ne porte pas à l'euphorie ces derniers mois... C'est pluvieux, humide et gris. Cela pèse sur notre «moral». L'ensoleillement nous manque cruellement après nous avoir «assommés» deux années durant... Je ne sais comment les climatosceptiques continuent d'envisager que «tout va bien». Il suffit de constater l'effondrement de la biodiversité pour s'inquiéter du poids déterminant de l'action humaine sur ces phénomènes...

Au lieu de cela, le déni s'amplifie à coups de contrevérités, voire de réalité parallèle... À ce titre, les élections américaines et leur cortège ininterrompu de «bouleversements» doivent nous faire réfléchir. Nous sommes entrés dans un monde en total «dérèglement» particulièrement anxiogène.

Néanmoins, c'est aussi pour nous, Françaises et Français, l'occasion de nous interroger. Dans quel monde souhaitons-nous vivre? Celui dont l'ambitieuse feuille de route fut écrite par le Conseil national de la résistance au sortir de la guerre, une République où l'ordre public est aussi un ordre social? À moins que ce ne soit le monde qui fait irruption un peu partout. Celui du plus fort, du plus brutal où les boucs émissaires sont des «parasites»... Celui qui fait de la guerre une option comme une autre et du massacre des populations civiles un dommage collatéral, voire l'affichage de sa détermination... Ne doutons plus en tous les cas que les citoyennes et citoyens que nous sommes auront à trancher ces débats décisifs.

Loin de ces questionnements existentiels et de ces angoisses qui nous tenaillent, j'accueillais il y a peu le préfet de notre département pour une visite de notre ville. Nous avons traversé et évoqué les différentes facettes de «notre Chapelle», l'urbaine, l'économique, la verte et l'historique...

En commentant la visite, j'ai à nouveau pris la mesure du chemin parcouru et des métamorphoses opérées depuis une quinzaine d'années...

En effet, je suis toujours en train de souligner ce qui ne va pas, ce qu'il y a encore à modifier,

ce qu'il y a à lancer... Pour autant, l'ampleur de ce que nous avons réalisé ensemble ne peut être passé par pertes et profits du temps qui passe et des habitudes... Que ce soient les chantiers qui viennent de s'achever, ceux qui prennent corps ou ceux à naître, notre ville se transforme en continu et en permanence, avec un leitmotiv: comment vivre mieux, déployer les conditions pour accueillir chacune et chacun au mieux de ce qui est possible? Que ce soit en matière de cadre de vie ou de déplacement, de déambulation ou de services à la population, faire mieux, toujours avec des moyens limités. C'est la force et le tour de force réalisé par nos élus et nos services durant ce mandat.

À ce titre, qu'il me soit permis de rendre l'hommage qu'il mérite à celui qui s'apprête à quitter ses fonctions de directeur général des services (*le DGS*) de notre ville. Le chef d'orchestre en charge de la mise en œuvre des décisions du conseil municipal et de votre serviteur: Jérôme Mennerat. J'ai eu la chance, nous avons eu la chance de bénéficier dix années durant de son implication et de son engagement, de sa rigueur et de son honnêteté, de son expertise et de son humanité. Je ne crains pas d'affirmer ici que, sans lui, les événements passés auraient été encore plus compliqués à affronter et, en notre nom à toutes et tous, au travers de ce trop court hommage, je le salue et le remercie de tout ce qu'il nous a apporté, ce qu'il m'a apporté et ce que notre ville lui doit... Qu'il me soit permis de saluer le travail de nos agents par le truchement de ces quelques mots...

Si les élus ont en charge la décision, la mise en œuvre demeure fondamentale et nous nous devons de témoigner de notre reconnaissance pour le travail quotidien de nos équipes comme pour l'implication de notre conseil municipal.

Loin du tumulte de ce monde égocentré et prétentieux, le travail municipal quotidien ramène à l'idée que l'on peut vivre ensemble, avec des valeurs et des exigences morales, sans céder à la force brute et barbare.

Moi qui m'adresse à vous ici, je vous le dis, c'est un soulagement et un espoir.





Les premiers tests d'étanchéité ont été réalisés au **complexe aquatique Aqualuc** en décembre dernier. Cette mise en eau effectuée avant la pose du carrelage a été un succès : les travaux se poursuivent et ne rencontrent pas de retard à ce jour. *Rendez-vous en juillet pour la réouverture des bassins chapelains !*

DÉCEMBRE 2024 | TEST D'ÉTANCHÉITÉ DU BASSIN SPORTIF



18 DÉCEMBRE 2024 | MARCHÉ CHAPELAIN

Les animations de fin d'année regroupées sous le nom de **«Il était une fois Noël»** ont rassemblé tout au long du mois de décembre petits et grands Chapelains aux quatre coins de la ville.

Lancement des illuminations, distribution des colis aux seniors, marchés de Noël et animations en tout genre étaient au programme pour le plus grand bonheur des habitants.

DÉCEMBRE 2024



11 DÉCEMBRE 2024 | LANCEMENT DES ILLUMINATIONS



18 DÉCEMBRE 2024 | DISTRIBUTION DES COLIS AUX SENIORS



11 DÉCEMBRE 2024 | LANCEMENT DES ILLUMINATIONS





Plus de 100 participants se sont mesurés lors du **tournoi de futsal** organisé le 31 décembre. Les 10 équipes inscrites ont ainsi profité des infrastructures chapelaines pour passer une soirée de la Saint-Sylvestre sportive et dans la bonne humeur.

31 DÉCEMBRE 2024 | GYMNASSE PIERRE BROSOLETTA



Organisés par le service Démocratie locale, **les petits déjeuners** ont signé leur retour en 2023 avec un réel succès. Véritables instants de convivialité et de partage qui permettent de renforcer les liens dans le quartier, venez découvrir et partager ces petits déjeuners dans une ambiance chaleureuse et détendue (*participation de 1€ demandée*).

RÉALISÉS AVEC SOIN PAR LES JEUNES
DU CMJ ET DU CCJ*, DES BISCUITS FAITS MAISON
ONT ÉTÉ OFFERTS LORS DU PETIT DÉJEUNER
DU 12 FÉVRIER DERNIER!

12 FÉVRIER 2025 | CENTRE SOCIAL VICTOR HUGO



Le nouveau **conseil municipal Jeunes** élu en décembre se prépare pour ses futures missions: l'ensemble du conseil a ainsi participé à un atelier de prise de parole en public animé par l'association « Vis ta voix ».

29 JANVIER 2025 | CENTRE SOCIAL VICTOR HUGO



* CONSEIL MUNICIPAL JEUNES ET COMITÉ CITOYEN JEUNES



Un séjour au ski organisé par le service Médiation urbaine a permis à 9 jeunes Chapelains de profiter des joies des sports d'hiver. Au programme de ces quelques jours, cours de ski avec l'ESF, piscine et veillées pour le plus grand bonheur de tous!

DU 8 AU 12 FÉVRIER 2025 | LA BRESSE - VOSGES



M. Pascal Courtade, préfet de l'Aube, a participé à une présentation de la Ville, de ses infrastructures et de ses projets de développement, en compagnie de M. le maire, des élus du conseil municipal et de plusieurs agents municipaux.

13 FÉVRIER 2025 | LA CHAPPELLE SAINT-LUC

Une année 2025 pleine de projets

La traditionnelle cérémonie des vœux qui s'est tenue le 15 janvier au centre culturel Paul Noley fut l'occasion pour M. le maire de présenter les projets et initiatives pour 2025, de rappeler les priorités de la Ville et aussi d'évoquer les réalisations à venir...

DES PRIORITÉS POUR L'AVENIR

Les plus jeunes seront une priorité cette année, avec la construction de deux nouvelles crèches durant les deux prochaines années, dans le but de soutenir les familles et répondre à une demande croissante.

Les seniors, également au cœur des préoccupations de l'équipe municipale, verront la création d'une maison de quartier d'ici la fin du mandat afin de renforcer les liens sociaux et améliorer leur qualité de vie.

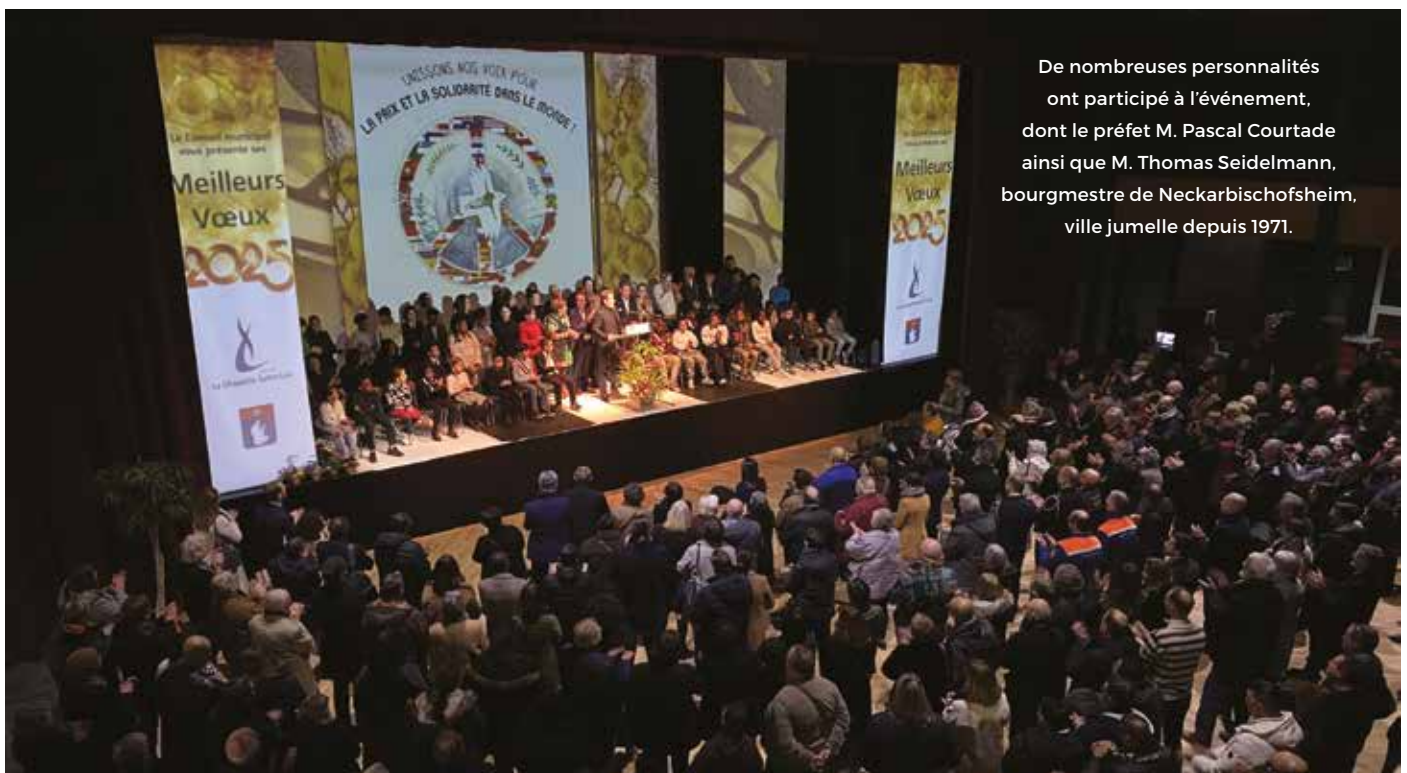
INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutenue par Troyes Champagne Métropole, la rénovation de l'axe Coty-Salengro (du rond-point de Michelin jusqu'à l'entrée de Troyes) a été évoquée. Les premiers plans de ce chantier en phase de préparation devraient être dévoilés dans les mois à venir.

Autres projets pour 2025 : les travaux du pont Sarrail dans le cadre de l'électrification de la ligne 4, qui entraîneront des perturbations importantes pendant une période annoncée de neuf mois (voir page 14). Également cette année, la réouverture en juillet du complexe Aqualuc après d'importants travaux de réhabilitation, la création d'une forêt urbaine, la construction de nouvelles voies douces et la restauration des vitraux de l'église Saint-Luc effectuée par la Manufacture Vincent-Petit, qui a œuvré à la rénovation de la cathédrale parisienne Notre-Dame.

«JE VOUS SOUHAITE DE RÉSISTER À L'ENLÈVEMENT, DE NE JAMAIS RENONCER À LA RECHERCHE, À L'AVENTURE, À LA VIE, À L'AMOUR. CAR LA VIE EST UNE MAGNIFIQUE AVENTURE. JE VOUS SOUHAITE D'ÊTRE VOUS, FIER DE L'ÊTRE ET HEUREUX.»
JACQUES BREL

Ces paroles, prononcées en 1968, sont un appel au bonheur et à l'espoir : des valeurs que M. Girardin a voulu transmettre à ses concitoyens en les citant en préambule de cette cérémonie.



De nombreuses personnalités ont participé à l'événement, dont le préfet M. Pascal Courtade ainsi que M. Thomas Seidelmann, bourgmestre de Neckarbischofsheim, ville jumelle depuis 1971.



LE CONSEIL MUNICIPAL A ÉGALEMENT PRÉSENTÉ SES VŒUX AUX AGENTS DE LA VILLE

Organisée le 10 janvier à La Réserve, cette soirée fut l'occasion pour M. le maire et le conseil municipal de présenter leurs vœux au personnel communal. Accompagnés de M. Mennerat (directeur général des services) et de M^{me} Velard (directrice du CMAS), les élus ont également récompensé plusieurs agents municipaux (retraités et en service) pour leur indéfectible dévouement lors d'une cérémonie de remise des médailles du travail.



8 CHANTIERS JEUNES ORGANISÉS EN 2024

Inscrits dans le cadre de la prévention de la délinquance et situés en amont des dispositifs « classiques » d'insertion professionnelle, les chantiers jeunes sont axés sur la modification des comportements, la réduction des risques d'exclusion ou de marginalisation. Ils permettent aux participants d'acquérir des réflexes professionnels essentiels (*punctualité, respect, assiduité*) et de créer des passerelles avec le monde du travail, luttant ainsi contre l'isolement social. En favorisant l'intégration sociale et la collaboration, ces actions aident les jeunes à prendre conscience de leurs capacités et à se projeter professionnellement. **En 2024, 8 chantiers encadrés par les agents de la ville ont eu lieu en partenariat avec les structures compétentes.**



PROJETS BANDE DESSINÉE & INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT AVEC M. CYRILLE SOUVAIS DANS LE CADRE DU PROJET « POPULATION/POLICE »



- ① Une BD sur le thème de la prévention a été réalisée par les jeunes Chapelains en partenariat avec l'association Murs Vivants et le brigadier Cyrille Souvais. Cet atelier, qui a rencontré un vif succès, s'est déroulé à l'accueil de loisirs Mille Couleurs le 11 décembre.
- ② Ces ateliers permettent aux jeunes d'acquérir des réflexes essentiels en cas d'urgence, tout en renforçant le dialogue et la confiance entre citoyens et forces de l'ordre. Organisées dans différentes structures de la ville début 2025, ces sessions sont de réelles opportunités qu'ont su saisir les nombreux participants.



La sensibilisation s'est faite sous forme d'un jeu ludique et interactif.

PRÉVENTION ROUTIÈRE POUR LES ÉLÈVES DE CM2



Plusieurs interventions ont été réalisées par la police municipale en tant qu'agents de prévention routière auprès des élèves de CM2 des écoles primaires. L'objectif était de sensibiliser les jeunes à la sécurité routière, notamment en les incitant à adopter de bons comportements lorsqu'ils se déplacent à pied, en vélo ou en trottinette.

Les interventions, qui se sont déroulées en trois sessions fin 2024, ont touché 70 élèves de CM2. Les actions ont permis de renforcer les connaissances des élèves en matière de sécurité routière tout en les engageant dans des activités pratiques adaptées à leur âge.

Le centre social Victor Hugo : un lieu de vie, de solidarité et d'engagement

Le centre social Victor Hugo est un véritable espace de proximité ouvert à toutes et tous, où le lien social se crée et se renforce au quotidien. Il joue un rôle essentiel dans l'animation du quartier, en proposant des activités variées, en accompagnant les habitants dans leurs démarches et en favorisant l'engagement citoyen. Bien plus qu'un simple lieu d'accueil, il est un véritable moteur du vivre-ensemble.

UN ACCUEIL OUVERT À TOUS

Pousser les portes du centre social Victor Hugo, c'est être accueilli sans distinction, écouter et échanger dans un cadre bienveillant. Ce lieu de rencontre ne se limite pas à ses murs : il investit aussi les rues, les parcs et espaces de vie du quartier. Il permet ainsi à chacun de se sentir acteur de son environnement et de tisser des liens avec les autres habitants.

DES ACTIVITÉS ET SERVICES POUR TOUS

Le centre social propose de nombreuses activités adaptées aux besoins des habitants : ateliers culturels, activités sportives, apprentissage du français, soutien scolaire, échanges entre parents, accompagnement administratif et/ou social... Il constitue également un espace ressource où chacun peut trouver une aide précieuse pour accéder à ses droits, à la santé et aux services publics. Grâce à la mobilisation des professionnels et des bénévoles, il répond aux attentes et permet de construire des projets en collaboration avec les habitants et les différents acteurs locaux.

UN LIEU D'ENGAGEMENT ET DE DYNAMISME CITOYEN

Le centre social Victor Hugo est aussi une pépinière d'initiatives citoyennes. Chacun peut s'y impliquer, que ce soit en participant à des projets, en animant des activités, en devenant bénévole ou même en contribuant aux décisions du centre. Porté par l'engagement des habitants, il leur donne les moyens d'agir collectivement pour améliorer leur cadre de vie.

UN ACCÈS FACILITÉ AUX SERVICES ESSENTIELS

En plus de ses activités, le centre social met à disposition des permanences pour accompagner les habitants dans leurs démarches : accès aux droits, soutien juridique, accompagnement social, aide aux victimes, conseils en économie familiale, etc. Il accueille également plusieurs partenaires, comme la caisse primaire d'assurance maladie, des associations de soutien aux femmes ou encore des organismes d'aide sociale.

DES ANIMATIONS ET TEMPS FORTS TOUTE L'ANNÉE

Le centre social propose très régulièrement un large éventail d'activités : sorties culturelles, ateliers culinaires, animations intergénérationnelles, sport santé, chorales, petits déjeuners... Il accueille aussi des événements marquants tels que le carnaval, Halloween, des soirées jeux de société et des débats citoyens. Toute l'année, il offre un espace convivial où chacun peut venir librement pour discuter, se retrouver et partager un moment de détente.

ACCUEIL ET SERVICES

AGENTS D'ACCUEIL

accueil-vhugo@la-chapelle-st-luc.eu
03 25 82 62 55

RÉFÉRENTE FAMILLES/PARENTALITÉ

n.lakhdar@la-chapelle-st-luc.eu
03 25 82 62 62

ANIMATEUR SOCIOCULTUREL

accueil-vhugo@la-chapelle-st-luc.eu
03 25 82 62 55

MÉDIATEURS SOCIAUX

mapas@la-chapelle-st-luc.eu
03 25 49 86 03

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H 30 À 20 H 30

Vous pouvez également trouver sur place des permanences régulières (éducatrices spécialisées, AJD, CPAM, CGL, AVIM-RS...).
RENDEZ-VOUS À L'ACCUEIL DU CENTRE SOCIAL POUR PLUS D'INFORMATIONS!

Le centre social Victor Hugo est un espace vivant, dynamique et chaleureux où chacun peut trouver sa place. Que ce soit pour se divertir, apprendre, échanger ou s'engager, il ouvre à tous un champ des possibles infini...



Mise en place d'une Grande Consultation de la Jeunesse

Face aux défis sociaux et éducatifs et après quelques années dynamiques au service de notre jeunesse, les membres de la Cité éducative Chantereigne-Montvilliers souhaitent lancer une Grande Consultation de la Jeunesse !

QUELLE VISION ONT-ILS DE LEUR VILLE ?
DE LEUR QUARTIER ? COMMENT VIVENT-ILS LEUR
SCOLARITÉ, LEURS AMITIÉS, LEURS LOISIRS ?
DE QUOI ONT-ILS BESOIN ?
QUELLES AMBITIONS ONT-ILS POUR LEUR AVENIR ?

Autant de questions qui méritent d'être évoquées et qui seront l'objet d'une initiative ambitieuse pour l'année 2025 ! C'est un partenariat avec l'association E-graine Grand Est (*financeur à hauteur de 19 000€ du projet*) qui va permettre de conduire cette consultation de notre jeunesse et des acteurs qui gravitent autour d'eux, dans les villes de La Chapelle Saint-Luc et des Noës-près-Troyes.

UNE INITIATIVE AU SERVICE DES JEUNES

E-graine Grand Est, en collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux, souhaite mettre en place un projet basé sur l'écoute et la participation active des jeunes. L'objectif est de recueillir leur parole, de comprendre leurs aspirations et préoccupations, et de les rendre visibles dans l'espace public.

UN PROJET STRUCTURÉ EN 4 PHASES

Pour assurer le succès de cette consultation, quatre grandes étapes sont prévues en 2025 :

• **ÉTAPE 1 (décembre 2024 - avril 2025)** : identification et mobilisation des acteurs éducatifs.

• **ÉTAPE 2 (février - mai 2025)** : co-construction du projet (*ateliers d'intelligence collective pour structurer la récolte de la parole, définition des rôles et des ressources nécessaires...*).

• **ÉTAPE 3 (avril - septembre 2025)** : mise en œuvre des actions (*réalisation d'enquêtes et d'ateliers participatifs, valorisation des témoignages...*).

• **ÉTAPE 4 (à partir d'avril 2025)** : formation et montée en compétences (*création d'un réseau éducatif local, ateliers de co-développement et formations...*).

UNE APPROCHE COOPÉRATIVE ET PARTICIPATIVE

L'un des fondements du projet repose sur une véritable dynamique de coopération. Inspirée des travaux de l'Institut des territoires coopératifs, E-graine Grand Est propose une vision où les jeunes et les acteurs éducatifs ne sont pas seulement participants, mais co-auteurs du projet. Cette méthodologie encourage un engagement durable et un sentiment d'appartenance renforcé.

UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ POUR LES JEUNES DE LA CITÉ ÉDUCATIVE

À travers ce projet, E-graine Grand Est entend offrir aux jeunes un espace d'expression et de valorisation, tout en renforçant les liens entre les acteurs éducatifs.

Cette initiative, au-delà du simple cadre scolaire, vise à favoriser l'engagement citoyen et à accompagner les jeunes vers un avenir où ils sont pleinement acteurs de leur territoire.



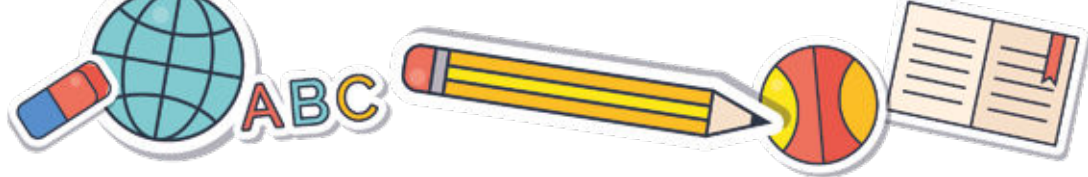
« Une grande consultation jeunesse a eu lieu en 2018 sur la ville de La Chapelle Saint-Luc par la FDMJC. Celle-ci reflétait des éléments très pertinents et avait conduit à structurer une politique jeunesse adaptée. Cette nouvelle Grande Consultation, dans un contexte social et international complexe, va permettre de valoriser « ces paroles de jeunes », que l'on écoute souvent trop peu.

Les jeunes ont beaucoup à dire, pensent avec raison, parfois avec passion ; mais ils vivent le monde, non sans émotion. Pour les élus que nous sommes, il me semble fondamental de porter attention à leurs besoins, à leurs maux et à leurs mots. Ils sont les acteurs et les actrices de demain, ils sont précieux, nous ne pouvons avancer sans eux. »

Cécile PAUWELS

ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE
DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE





Les préinscriptions pour l'année scolaire à venir sont ouvertes

Ouvertes depuis le 3 mars, les préinscriptions en mairie pour l'année scolaire 2025-2026 se poursuivent jusqu'à la fin du mois.

Dans un premier temps, les parents doivent se présenter à l'Hôtel de Ville (*sur rendez-vous au 03 25 71 63 26*) pour effectuer la préinscription. Pour cela, ils doivent fournir les originaux et photocopies des documents suivants :

- justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- livret de famille ;
- carnet de vaccination (*vaccins à jour*) ;
- en cas de divorce ou de séparation, une copie

du jugement (*fixant le lieu de résidence de l'enfant*) sera également demandée. Ensuite, les parents devront se présenter à l'école de secteur (*définie par le service Enseignement lors de la préinscription*) munis :

- du document de pré-inscription fourni par la mairie ;
- du carnet de santé avec vaccins à jour ;
- du livret de famille ou de l'acte de naissance.

INSCRIPTIONS DÉFINITIVES ÉCOLES MATERNELLES

FERDINAND BUISSON

Au bureau de la directrice situé
au 2 rue Ferdinand Buisson
- Jeudi 15 mai de 9h à 11h30
- Vendredi 23 mai de 14h à 16h
Sur rendez-vous au 03 25 46 15 19

JEAN JAURÈS

- Lundi 12 mai de 9h à 11h30
et de 13h30 à 15h30
- Lundi 26 mai de 9h à 12h
Sur rendez-vous au 03 25 79 57 84

JEAN MOULIN

- Lundi 28 avril de 15h à 17h
- Lundi 12 mai de 14h à 17h

VOLTAIRE

- À partir du 7 avril 2025
Sur rendez-vous au 03 25 74 62 29

LES HÂTÉES

- Chaque jeudi et chaque vendredi
à partir du 3 mars
Sur rendez-vous au 06 23 36 87 13

TEILHARD DE CHARDIN

À l'école élémentaire située
au 58 rue Jean Moulin
- Jeudi 24 avril
- Vendredi 25 avril
Sur rendez-vous au 03 25 79 52 19

BARTHOLDI

- Vendredi 18 avril de 9h à 11h30
et de 13h45 à 16h
- Lundi 5, 19 et 26 mai de 9h à 11h30
et de 13h45 à 16h

SIMONE WEIL

- Vendredi 16 mai et lundi 26 mai

INSCRIPTIONS DÉFINITIVES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

FERDINAND BUISSON

Au bureau de la directrice situé
au 2 rue Ferdinand Buisson
- Jeudi 15 mai de 9h à 11h30
- Vendredi 23 mai de 14h à 16h
Sur rendez-vous au 03 25 46 15 19

JEAN JAURÈS

- À partir du jeudi 24 avril
Sur rendez-vous au 06 34 21 21 86

JEAN MOULIN

- Jeudi 6, 13, 20 et 27 mars de 14h à 16h30
- Jeudi 3 et 24 avril 2025 de 14h à 16h30
- Jeudi 15 et 22 mai 2025 de 14h à 16h30
Sur rendez-vous au 06 23 01 58 47

TEILHARD DE CHARDIN

À l'école élémentaire située
au 58 rue Jean Moulin
- Jeudi 24 avril
- Vendredi 25 avril
Sur rendez-vous au 03 25 79 52 19

PAUL BERT

- Chaque jeudi et chaque vendredi
à compter du 3 mars
Sur rendez-vous au 06 23 36 87 13

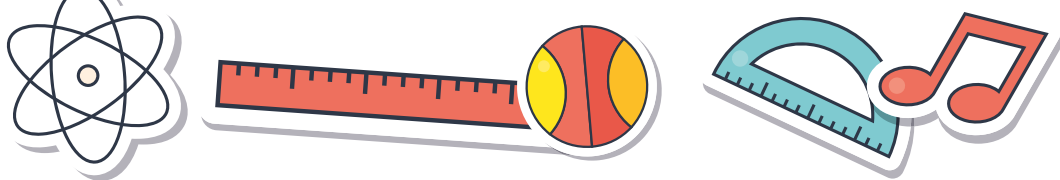


SERVICE ENSEIGNEMENT

03 25 71 63 26

s.enseignement@la-chapelle-st-luc.eu

www.ville-la-chapelle-st-luc.fr



« Vice Vers' Love » a fait vibrer les cœurs de la Cité éducative

Un événement musical unique s'est tenu le vendredi 7 février à l'espace Didier Bienaimé. Cent élèves issus des écoles de la Cité éducative ont eu l'opportunité de monter sur scène après un travail d'écriture et d'interprétation mené aux côtés des musiciens de l'association Vice Vers' Love, Yves Romao, Damien Rinaldi et Mathis Vernet.

4 CHANSONS ORIGINALES ÉCRITES DANS LE CADRE DU PROJET « ÉCRITURE ET COMPOSITION MUSICALE »

Ces ateliers de travail collectif, en adéquation avec les apprentissages du français, ont permis aux artistes en herbe de structurer leurs pensées et de les transformer en chansons originales. En l'espace de dix séances, ces élèves ont ainsi écrit des textes reflétant leurs préoccupations et aspirations. Après des semaines d'apprentissage et de répétitions, les enfants ont livré une prestation émouvante devant leurs camarades, enseignants et élus. Le spectacle s'est conclu sous une pluie d'applaudissements, récompensant le travail et la passion des jeunes chanteurs et de leurs encadrants.



Merci aux élèves, encadrants et enseignants des écoles Teilhard de Chardin, Jean Moulin et Paul-Bert de La Chapelle Saint-Luc ainsi que celles et ceux de l'école Saint-Exupéry des Noës-près-Troyes pour leur implication dans ce projet unique.

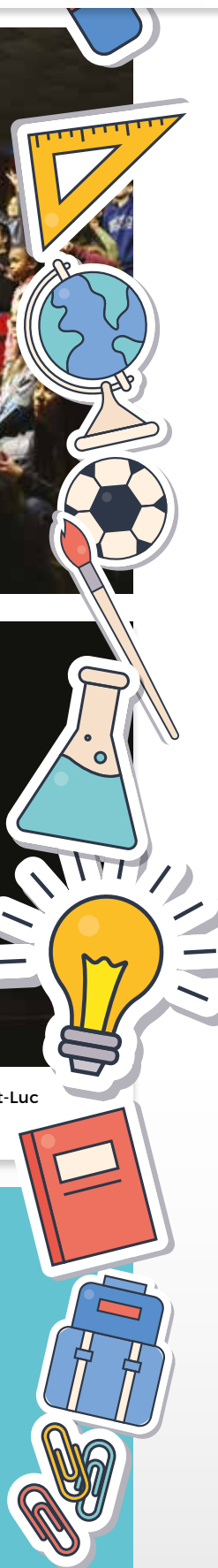
DES INVESTISSEMENTS MOBILIERS ET INFORMATIQUES POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN JAURÈS

La Ville a choisi d'acquérir du mobilier scolaire afin d'accueillir les élèves et les enseignants dans les conditions optimales, notamment dans le bâtiment central: il sera installé dans la continuité de la rénovation de l'école, suite aux importants travaux de rénovation de toiture qui perturbent la vie de l'école cette année.

Du nouveau matériel informatique a également été déployé pour enrichir les outils pédagogiques à disposition des enseignants, et ainsi diversifier les contenus éducatifs destinés aux élèves.



AU TOTAL, PRÈS DE 42000€ ONT ÉTÉ INVESTIS, FINANCÉS À 20% PAR LA CHAPELLE SAINT-LUC ET À 80% PAR L'ÉTAT VIA LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE 2024 (DPV).



Voie forestière et forêt urbaine, du nouveau pour le quartier de Fouchy

Le projet d'aménagement du quartier de Fouchy prévoit la création d'un sentier écologique reliant La Chapelle Saint-Luc à Troyes d'ici l'été 2025.

UNE VOIE DOUCE FORESTIÈRE LONGUE DE 600 MÈTRES

Accessible aux piétons et cyclistes, cette nouvelle voie facilitera les déplacements vers les commerces et services des rues de Preize et Jules Ferry tout en proposant une déambulation au cœur du poumon vert chapelain. Également conçue pour préserver la biodiversité, elle s'intégrera harmonieusement au paysage avec un impact environnemental limité. Une autre liaison douce verra prochainement le jour, et reliera la future crèche (*secteur Ferdinand Buisson*) à l'étang Mallouet en passant par l'accueil de loisirs Mille Couleurs. En parallèle, une forêt urbaine verra le jour avec la **plantation de 3 000 arbres (issus de 18 essences locales)** en deux ans, favorisant la biodiversité et le cadre de vie. L'objectif des équipes est de valoriser cette ancienne peupleraie de production accessible

à tous sans la dénaturer, et aussi de mettre en avant sa biodiversité en la préservant. Ce projet inclut en effet un volet pédagogique: sept espaces thématiques* situés sur la vélo-voie permettront d'observer la faune, la flore et l'histoire forestière du site. Des bancs et panneaux explicatifs, conçus avec la participation des écoliers et des collégiens, seront également installés pour sensibiliser les promeneurs.

D'un coût total estimé de 250 000€, cet aménagement vise à améliorer l'accessibilité du quartier tout en valorisant son environnement naturel: la transformation de ce secteur sera progressive et respectueuse de son identité forte.

En créant une forêt pédagogique distincte – *mais complémentaire* – du parc Pierre Pitois, la Ville proposera à la fois un espace récréatif aménagé et un milieu naturel préservé, renforçant ainsi la sensibilisation à l'environnement et l'intégration de la nature au cœur de sa politique.

* Représentés par les points verts sur le plan ci-dessous. Ces différents espaces aborderont les thématiques suivantes: le changement climatique ①, la forêt ②, la faune ③, la flore ④, l'arbre et l'arbre remarquable (*orme champêtre*) ⑤, la ripisylve ⑥, les mardelles ⑦.

LA PLANTATION DES 3 000 ARBRES QUI CONSTITUERONT CETTE FORÊT URBAINE DÉBUTERA DÈS 2025.

Mené par la municipalité et ses partenaires, le projet inclura des espaces expérimentaux et un suivi écologique minimal pour préserver la biodiversité.

Aussi, les habitants et écoliers chapelains y planteront leur propre arbre, renforçant ainsi leur lien avec la nature!



Mobilité et insertion professionnelle : le centre social Victor Hugo à l'initiative

Le centre social Victor Hugo s'engage activement pour améliorer la mobilité des personnes en (ré)insertion professionnelle. Conscients des difficultés qu'ils rencontrent pour se déplacer, notamment en raison d'horaires d'emploi souvent incompatibles avec les transports en commun, les médiateurs sociaux ont identifié un besoin crucial dans ce domaine.

POUR RÉPONDRE À CETTE PROBLÉMATIQUE, L'ÉTABLISSEMENT A FAIT L'ACQUISITION DE 8 VÉLOS (SANS ASSISTANCE ÉLECTRIQUE) GRÂCE À UN FINANCEMENT DÉDIÉ

Cependant, face à la diversité des options de mobilité disponibles sur le marché de l'occasion, notamment des trottinettes à petit prix, l'utilisation de ce service par les bénéficiaires reste limitée. Les personnes en insertion semblent de plus en plus se tourner vers des moyens de transport plus accessibles et économiques...

Ces deux-roues jouent également un rôle clé dans des ateliers d'apprentissage de la pratique du vélo,

animés par les médiateurs et encadrés par les éducateurs du service des Sports. Ces sessions, qui comptent une dizaine de rencontres, sont entièrement gratuites et s'adressent aux adultes n'ayant jamais appris à faire du vélo. L'objectif est de rassurer les participants sur la pratique cyclable, tout en leur enseignant les bases de la conduite en ville. Ces ateliers se concluent par une sortie sur le mail Guy Mollet et le circuit pédagogique « La Roue Libre », permettant aux apprentis cyclistes de mettre en pratique leurs nouvelles compétences.

En parallèle, les vélos sont également mis à profit lors de la Semaine européenne de la mobilité, avec des ateliers de découverte des pistes cyclables de la commune. Cette initiative vise à sensibiliser les Chapelains à l'importance de la mobilité douce et à l'utilisation des infrastructures cyclables.

Le centre social Victor Hugo continue de travailler pour renforcer l'accès à la mobilité pour tous, tout en soutenant l'insertion professionnelle. Des initiatives comme celles-ci sont essentielles pour favoriser l'autonomie des habitants de notre ville.

DES VÉLOS EN LOCATION AU CENTRE SOCIAL VICTOR HUGO

Le centre social Victor Hugo propose une alternative aux transports motorisés : des vélos (*sans assistance électrique*) sont disponibles à la location sur réservation, toute l'année, afin d'inciter les Chapelains à se tourner vers la mobilité douce, un mode de transport plus écologique et moins anxiogène.

LOCATION POSSIBLE À LA DEMI-JOURNÉE,
JOURNÉE, SEMAINE OU MÊME AU MOIS !

DEMI-JOURNÉE : 1€ • JOURNÉE : 2€ • SEMAINE : 5€ • MOIS : 10€

* DU LUNDI AU VENDREDI,
DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 16H30.



PIÈCES NÉCESSAIRES POUR ÉTABLIR LE CONTRAT DE LOCATION :

- JUSTIFICATIF DE DOMICILE (DE MOINS DE 3 MOIS) ;
- ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ CIVILE ;
- PIÈCE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ ;
- CAUTION DE 50€.



UNE STATION D'AUTO-RÉPARATION À VOTRE DISPOSITION

Afin de réparer et/ou d'entretenir vos deux-roues, vous pouvez retrouver une pompe à vélo (*de nouveau fonctionnelle*) ainsi que divers outils en libre accès à l'entrée du complexe sportif Lucien Pinet !





Un chantier de grande ampleur

Effectués dans le cadre de l'électrification de la ligne 4, les travaux de requalification et de mise en conformité du pont Sarrail auront lieu du 30 mai au 14 novembre 2025*.

Des déviations seront mises en place afin de rediriger au mieux la circulation, très dense sur cet axe reliant la pénétrante Nord aux entrées de La Chapelle Saint-Luc et de Troyes, via la rue G^{al} Sarrail.

* Date prévisionnelle

Le projet d'électrification entre Paris et Troyes représente l'un des plus grands projets d'électrification de l'Hexagone et le premier projet de la décennie en Grand Est en termes d'ouvrage d'art.

Après la 1^{re} phase de travaux entre Gretz-Armainvilliers et Nogent-sur-Seine, puis entre Longueville et Provins, l'électrification de la ligne se poursuit dans sa 2^e phase sur la section Nogent-sur-Seine - Troyes avec 54 km de double voie à électrifier.

QUELQUES CHIFFRES SUR LE PROJET



119 km

de voies à électrifier



2 300

poteaux caténaires installés entre Nogent-sur-Seine et Troyes



30

ponts-routes ou passerelles à adapter au gabarit électrique

Source : www.sncf-reseau.com



DÉVIATION 1

PÉNÉTRANTE - AV. P^{DT} COTY



DÉVIATION 1 BIS

RUE JULES FERRY - RUE DES NOZEAUX - AV. P^{DT} COTY



ROUTE FERMÉE

PONT SARRAIL

UNE 2^E DÉVIATION MISE EN PLACE À TROYES

AV. G^{AL} LECLERC - AV. MARGUERITE FLAVIEN BUFFARD - AV. MARIE DE CHAMPAGNE - RUE DE LA HAUTE CHARME



AQUALUC

6 MOIS DE TRAVAUX ET DE FERMETURE POUR LE PONT SARRAIL

Les travaux de réhausse du tablier du pont Sarrail, effectués par l'entreprise RAZEL-BEC et son co-traitant COLAS RAIL, sont indispensables à l'électrification de la ligne 4: une hauteur réglementaire des différents ponts et passerelles est nécessaire afin d'installer les caténaires. Une piste cyclable sera implantée, et l'ajout de garde-corps, d'auvents et d'écrans de protection caténaire architecturés est également prévu. Ces travaux s'étaleront sur une durée prévisionnelle de 6 mois et entraîneront également des déviations et changements des itinéraires de transports en commun via la déviation 2 (cela concerne les lignes 11, D5 et 27 scolaire). Un déplacement de l'arrêt « Cugnot » pour les 2 sens de circulation est également prévu.

DES RÉUNIONS PUBLIQUES EXPLICATIVES SERONT PROGRAMMÉES DANS LES SEMAINES À VENIR, ET DES INFORMATIONS SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER SERONT RÉGULIÈREMENT DÉPOSÉES DANS LES BOÎTES AUX LETTRES DES RIVERAINS.





Des travaux essentiels pour un réseau ferroviaire plus performant

Les travaux de mise en conformité du pont SNCF de la rue du Général Sarrail s'inscrivent dans le projet d'électrification de la ligne ferroviaire Paris-Troyes. Ce chantier ambitieux, mené par SNCF Réseau, vise à adapter les infrastructures existantes afin de permettre l'installation de caténaires sur la section Nogent-sur-Seine – Troyes.

UN PROJET STRUCTURANT POUR LA MODERNISATION DU RÉSEAU

L'électrification de cette portion de ligne implique des ajustements significatifs sur plusieurs ouvrages d'art, dont le pont Sarrail. Sur la section Nogent-sur-Seine – Troyes, ce sont 26 ouvrages qui doivent être rehaussés ou modifiés pour garantir un gabarit suffisant à la mise en place des équipements nécessaires à la circulation des trains électriques. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité d'une modernisation du réseau ferroviaire visant à améliorer la performance et la durabilité des infrastructures.

UN IMPACT MAJEUR SUR LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET FERROVIAIRE

Pour mener à bien ces aménagements, plusieurs phases de travaux ont été planifiées. Des interruptions temporaires de circulation ferroviaire sont à prévoir, notamment durant certains week-ends et lors de fermetures estivales de la ligne.

Ces interruptions permettront de réaliser les interventions les plus complexes en limitant les répercussions sur le trafic habituel. De plus, la circulation routière aux abords du pont Sarrail sera impactée par des restrictions et des déviations mises en place pour sécuriser la zone de chantier. Les automobilistes, piétons et riverains sont invités à suivre les indications et à anticiper leurs déplacements afin de limiter les désagréments.

UNE AVANCÉE ATTENDUE

L'électrification de la ligne Paris – Troyes représente une avancée significative pour les usagers du réseau ferroviaire. Elle permettra d'améliorer la régularité des trains, de réduire l'empreinte carbone du transport ferroviaire et d'offrir une alternative plus performante aux trajets routiers. Ce chantier complexe est un pas essentiel vers un réseau plus moderne et durable.

Les autorités locales et SNCF Réseau assurent un suivi attentif des travaux afin de limiter l'impact sur les usagers et de garantir une réalisation dans les délais impartis. Les habitants et les voyageurs sont invités à consulter régulièrement les informations mises à disposition sur les sites Internet de la TCAT, SNCF Voyageurs et SNCF Réseau pour suivre l'évolution du projet et s'adapter aux modifications temporaires de circulation.

LE PONT EN QUELQUES DATES

1848
CRÉATION D'UN PETIT PONT POUR LE PASSAGE DE LA LIGNE MONTEREAU – TROYES

1857
SECOND PONT CONTRE LE CIMETIÈRE DE TROYES AU-DESSUS DE LA LIGNE PARIS – CHAUMONT

1873
ALLONGEMENT DU PREMIER PONT POUR LE PASSAGE DE LA LIGNE ORLÉANS – SENS – CHÂLONS

1893
CONSTRUCTION D'UN SEUL PONT MÉTALLIQUE (D'UN SEUL TENANT) AU-DESSUS DES VOIES ET D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT (CÔTÉ CIMETIÈRE)

1^{ER} MAI 1944
LORS DU BOMBARDEMENT ALLIÉ, UNE BOMBE TOUCHE UN DES PILIERS DU PONT QUI EST VITE RÉPARÉ

ANNÉES 1960
ALIGNEMENT DU PONT AVEC LA RUE SARRAIL

1974
RECONSTRUCTION DU PONT

2025
RÉHAUSSE DU PONT DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE LA LIGNE 4



PONT SARRAIL AVANT TRAVAUX

UN LEADER DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

PARTICIPE À CE GIGANTESQUE CHANTIER

Filiale du groupe Bouygues co-traitante de Razel-Bec, l'entreprise Colas Rail (*dont l'antenne Voies Nord-Est est basée à La Chapelle Saint-Luc*) sera impliquée sur le chantier du pont Sarrail. Elle a également réalisé les voies de service de la base-travaux de Romilly-sur-Seine, le cœur logistique du projet.



Électrification Paris-Troyes

Phase 2 - de Nogent-sur-Seine à Troyes



Situé dans le prolongement de la gare romillonne, ce hub logistique (*dont une partie est dédiée aux bureaux des collaborateurs SNCF Réseau ainsi qu'aux entreprises intervenant sur ce chantier*) et ses voies de service s'étendent sur une surface totale de 24 000 m².

COFINANCEURS DU PROJET D'ÉLECTRIFICATION



UN PASSÉ FERROVIAIRE PASSIONNANT

QUI A MARQUÉ L'HISTOIRE DE NOTRE VILLE

Suite au rapide développement du chemin de fer à la fin du 19^e siècle, un nouveau dépôt de locomotives est construit en 1892 à La Chapelle Saint-Luc, il est composé de deux rotondes de 32 voies qui abritent les locomotives (3000 m², 70 m de diamètre et 33 m de hauteur) et d'un atelier de 2500 m². Le développement de cette activité ferroviaire va permettre l'implantation d'industries nouvelles, avec l'ouverture de la malterie de Champagne. Fondée en 1883 par les frères Bonnette, elle avait pour principale activité la transformation de l'orge en malt (*matière première du whisky et de la bière*).



En 1884, la Compagnie des chemins de fer de l'Est rachète le tronçon Sens – Châlons-sur-Marne créé en 1873 et passant par la gare de « Troyes – Preize » implantée à La Chapelle-Saint-Luc: ce rachat entraînera la fermeture de la gare chapelaine.



En 1895, un pont tournant d'une longueur de 17 m est construit au dépôt: il permet d'orienter les différentes machines sur les voies et sera progressivement modernisé afin de travailler avec les locomotives plus récentes.

Le 4 juillet 1943, les résistants font exploser plusieurs locomotives et machines qui présentaient une grande importance pour les Allemands.

Le 1^{er} mai 1944, les bombardements alliés causent de très gros dégâts dans toutes les installations...



La malterie de Champagne, transformée en musée en 2000, expose à ce jour plusieurs panneaux sur le passé ferroviaire. Vous pourrez y retrouver des supports édités par SNCF Réseau à propos des travaux réalisés durant la totalité du chantier.

La Micro-Folie chapelaine a soufflé sa première bougie

Inaugurée le 14 février 2024, la structure culturelle numérique portée par le ministère de la Culture et coordonnée par La Villette est implantée au sein de l'Espace Didier Bienaimé et propose tout au long de l'année des animations, des visites numériques, ou encore des conférences gratuites et ouvertes à tous.

Que vous veniez seul, en famille, entre amis ou en groupe (*sur réservation*), le musée numérique vous propose une expérience enrichissante en vous offrant l'accès à une vaste collection de trésors, à explorer

à la fois sur des tablettes interactives et sur un écran géant LED qui équipe la salle. En complément de cette offre, le musée met à votre disposition un FabLab, où vous pourrez découvrir les possibilités offertes par les imprimantes 3D. De plus, un espace de réalité virtuelle, équipé de casques, vous permet de vivre une expérience immersive hors du commun, en vous plongeant dans des documentaires ou des spectacles à 360°. Cette combinaison d'outils modernes garantit une aventure interactive et captivante pour tous les visiteurs.



POUR LE PROGRAMME ET PLUS D'INFOS
<http://bit.ly/4OernKN>



LA PREMIÈRE ANNÉE DE LA **MICRO-FOLIE**

PLUS DE **4 300 VISITEURS** ONT POUSSÉ
LES PORTES DE LA MICRO-FOLIE DEPUIS 1 AN.

75 CLASSES DES ÉCOLES MATERNELLES ET
ÉLÉMENTAIRES DE LA VILLE ONT ÉTÉ ACCUEILLIES.

LE MICRO-FESTIVAL « LES FANTÔMES » A ACCUEILLI
143 PARTICIPANTS DURANT LES ATELIERS DU 13 NOVEMBRE.

LA PROJECTION DE L'OPÉRA-BALLET « CENDRILLON »
A RÉUNI **135 PERSONNES** LE 13 DÉCEMBRE.

350 PARTICIPANTS AUX ATELIERS THÉMATIQUES
« ARTISTES EN HERBE » QUI PERMETTENT DE DÉCOUVRIR
UN ARTISTE, UN COURANT ARTISTIQUE, UNE COLLECTION...

186 PERSONNES ONT ASSISTÉ AUX « RENC'ART »,
CONFÉRENCES QUI TRAITENT D'UNE
THÉMATIQUE DE L'HISTOIRE DE L'ART ANIMÉES
PAR JADE LEVY, GUIDE CONFÉRENCIÈRE.

DURANT CETTE ANNÉE, LA MICRO-FOLIE A ÉGALEMENT ACCUEILLI
LES ASSOCIATIONS **STRATÉJEUX** ET **DICE AND RETRY** POUR UNE APRÈS-MIDI
JEUX DE PLATEAU, **INCA** POUR SES 40 ANS, ET **L'IMAJ - CENTRE POUR
L'UNESCO** AFIN DE PROPOSER PLUSIEURS ATELIERS AVEC DES ARTISTES
PLASTICIENS À DESTINATION DES ENFANTS DE LA CHAPELLE SAINT-LUC.



« TUILES (LE CHIPS'CHOPATHE) »

Espace Didier Bienaimé || 11 décembre

Fred Teppe incarne un personnage maladroit, attachant et obsédé par les chips, qui transforme des objets du quotidien en éléments de surprise et d'illusion. Le spectacle brille par son ingéniosité et son humour visuel, rythmés par des détournements d'objets aussi absurdes que poétiques. On rit, on s'émerveille et on se laisse emporter par ce solo léger et astucieux...

« LA BELLE AU BOIS DORMANT »

Espace Didier Bienaimé || 4 février

Le Collectif Ubique a proposé une version inventive et musicale de «La Belle au bois dormant» avec une mise en scène épurée et des comédiens multi-instrumentistes. Le spectacle revisite le conte de façon ludique et moderne grâce à des dialogues malicieux et une narration rythmée. Un véritable succès pour cette expérience théâtrale originale programmée au public chapelain.



« PRÉLUDE EN BLEU MAJEUR »

Espace Didier Bienaimé || 12 février

Avec ce spectacle, la Compagnie Choc Trio réussit un pari audacieux : faire découvrir l'art abstrait de manière ludique et intuitive. La richesse visuelle et la poésie du spectacle en font une expérience accessible aux enfants, tout en offrant aux adultes une réflexion sur notre perception de l'art et une invitation à voir le monde à travers les formes et les couleurs de Vassily Kandinsky.

NADIA ROZ

« LA FILLE DU 7^E »

TCHOLÉLÉ PRODUCTIONS

SEULE-EN-SCÈNE – HUMOUR

Espace Didier Bienaimé || 17 mai à 20h30
 Tout public || Tarifs : 15 €, 12 € et abonnement

Après plusieurs années de succès avec ses one woman shows, Nadia Roz est de retour au théâtre dans un seule-en-scène étonnant et généreux ! Il était une fois la fille du 7^e, enfin... si elle arrive à monter. Dès le rez-de-chaussée, vous ferez la connaissance de ses voisins et voisines tour à tour bavards, gâteux, collants, drôles, déprimés, exaltés...

Mais que se passe-t-il au 7^e étage ? C'est ce voyage que Nadia Roz vous propose. Un conte urbain où l'humanité prend toute sa place. Une histoire intime où la solidarité prime sur le chacun pour soi. Une fable singulière dans laquelle un simple digicode ouvre les portes d'un monde pas toujours enchanté mais résolument humain.

SPECTACLE À VENIR



Une représentation de haute volée pour la classe de Xavière Couderat



RÉPÉTITION GÉNÉRALE
25 JANVIER 2025 - ESPACE DIDIER BIENAIMÉ



ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

25 bis avenue Roger Salengro
10 600 La Chapelle Saint-Luc
ecole-musique@la-chapelle-st-luc.eu

Ce gala – *initialement programmé en décembre* – a prolongé les fêtes de fin d'année au sein de l'Espace Didier Bienaimé.

Pour l'occasion, des paysages enneigés défilaient sur l'arrière-scène pendant que « Les Chaises Musicales », orchestre de chambre de Xavière Couderat composée de quinze violons, un hautbois, deux flûtes, deux saxophones et un piano, interprétait quelques classiques, tels que *Joie dans le monde* ou encore *Noël blanc*. Bravo à cette formation musicale brillante pour ce gala plein d'émotion, largement salué par le public présent ce samedi 25 janvier à l'Espace Didier Bienaimé.

MUSÉE



SALON AQUAPRATIC
LA MALTERIE || 29 MARS (14H - 18H) ET 30 MARS (9H30 - 17H30)

Rendez-vous à la Malterie pour cette nouvelle édition du salon aquariophile organisé par l'association chapelaine Aquapratric.

Depuis plusieurs années maintenant, bénévoles, passionnés et curieux se retrouvent dans notre ville avec au programme, exposition, bourse aux poissons et de nombreuses animations!



NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES
LA MALTERIE || 17 MAI (19H - MINUIT)

La Malterie ouvre ses portes pour la 21^e édition de l'événement: venez découvrir l'imposante collection du musée de la mémoire chapelaine ainsi que l'exposition d'artistes locaux, « Les trois pinceaux », qui se termine le 18 mai.



Également le 17 mai, rendez-vous à la Micro-Folie de 14h à 20h avec une programmation thématique autour des cultures urbaines et un atelier artistique en lien avec l'exposition *Exuvies*, ouverte jusqu'à 20h à l'Espace Didier Bienaimé.



MUSÉE DE LA MÉMOIRE
CHAPELAINE || LA MALTERIE

IMPASSE DE LA CARE - 03 25 70 04 83

Le plein d'actions à la médiathèque



Une fresque collaborative, réalisée dans le cadre des 35 ans de la médiathèque Éliane Chartier, a été inaugurée le 20 novembre dernier.

Lors d'un atelier créatif, plusieurs familles ont laissé libre cours à leur imagination pour créer une fresque remplie de couleurs et d'histoires, sublimée par le talent de l'artiste Rachel Mathaux.



Organisées du 23 au 26 janvier 2025 par le Centre national du livre, Les Nuits de la lecture ont fait escale à la médiathèque. Petits et grands ont ainsi pu participer à plusieurs lectures, jeux et instants articulés autour de la thématique du patrimoine.



Des sessions de jeux vidéo à destination des seniors sont régulièrement prévues au sein de l'espace multimédia... Venez tenter l'expérience !

LE MOIS DES TOUT-PETITS PREND SES QUARTIERS À LA MÉDIATHÈQUE ÉLIANE CHARTIER

« MÉLODI'MOTS »

5 avril, 10 h 30

Histoires en musique pour les plus de 2 ans avec les enfants de l'éveil musical de l'école de musique Chapelaine

SUR RÉSERVATION À PARTIR DU 21 MARS

« SOPHRO BÉBÉ »

11 avril, 10 h

Atelier détente animé par Julie Giacomelli pour les 4/5 ans

SUR RÉSERVATION À PARTIR DU 28 MARS

« BÉBÉ SIGNES »

9 avril, 9 h 30 et 10 h 45

Initiation à la langue des signes avec l'association Com'Signes pour les

plus de 6 mois

SUR RÉSERVATION À PARTIR DU 25 MARS

« PREMIER PRINTEMPS »

C^{IE} « SOLEIL SOUS LA PLUIE »

23 avril, 9 h 30 et 10 h 45

Spectacle, dès 6 mois

SUR RÉSERVATION À PARTIR DU 8 AVRIL

CONTACT

03 25 71 63 46



COUP DE CŒUR

LE COUP DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÉCAIRE

« L'ÎLE DU CRÂNE » - SCÉNARIO DE MAXE L'HERMENIER

DESSIN ET COULEURS DE CLÉMENT LEFÈVRE • ÉDITIONS JUNGLE

Cette année, le jeune David Elliott fait sa rentrée dans le très étrange collège de Groosham Grange. Les élèves et professeurs sont-ils vraiment de simples personnes ? Groosham Grange cache un terrible secret que David et ses amis sont déterminés à découvrir !

AVIS DE LA BIBLIOTHÉCAIRE

Un univers qui nous rappelle un autre sorcier, le lecteur sera vite embarqué dans cette BD !





JEUDIS 27 MARS ET 15 MAI À 18 H 30
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

RENCONTRES

PHILOSOPHIQUES

**CONFÉRENCES ANIMÉES
PAR JEAN-MICHEL POUZIN,
DOCTEUR EN PHILOSOPHIE**

Tout public
Entrée libre

Thème abordé le 27 mars :
« Faut-il remédier à la solitude ? »

Thème abordé le 15 mai :
« Le peuple ne demande-t-il que
du pain et des jeux ? »



VENDREDI 4 AVRIL À 19 H 30
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

VITE UN SELFIE !

THÉÂTRE VISUEL ET MUSICAL

Tout public à partir de 8 ans
Tarifs : 9€, 6€ et abonnement
6€ pour les scolaires

« Vite un selfie ! » c'est quatre femmes qui exécutent sur scène leur autoportrait en peinture ; chacune à sa manière, une manière de selfie, chacune à son rythme et à celui d'un spectacle vivant, tachant et dégoulinant de couleurs. Autant d'occasions pour elles de se dévoiler, chacune à sa manière, chacune à son rythme.



MERCREDI 9 AVRIL À 15 H
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

ITALINO

GRAND HOTEL

THÉÂTRE CLOWNESQUE
Tout public à partir de 4 ans
Tarifs : 6€ et abonnement

Qui lave des milliers de draps d'hôtel ? Au dernier sous-sol du Italino Grand Hotel, il y a la laverie. Là-bas, un personnage solitaire lave, repasse et parfume les draps. Il vit et il rêve parmi eux et il cache sa solitude tout en parlant avec les machines et en jouant avec sa propre ombre...

MARS

**« LA CONVIVIALITÉ.
LA FAUTE DE L'ORTHOGRAPHE »**

**C^{IE} CHANTAL & BERNADETTE
THÉÂTRE – HUMOUR**

Le 21 mars, 20h30 • Espace Didier Bienaimé
15€, 12€ et abonnement



TEASER DISPONIBLE!
www.bit.ly/40wkWmc

AVRIL

PETIT DÉJEUNER CITOYEN

PARTICIPATION DE 1€

Le 2 avril, 7h30 • Centre social Victor Hugo

« REBÂTIR NOTRE-DAME »

PROJECTION DE DOCUMENTAIRES – SUR RÉSERVATION
Le 9 avril, 14h • Micro-Folie (Espace D. Bienaimé)

TOURNOI « STAGES ESTAC »

TOURNOI DE FUTSAL (8 - 10 ET 11 - 13 ANS)

ORGANISÉ PAR L'ESTAC, TCM, L'OMS ET LA VILLE.

Le 9 avril, 9h45 - 16h30 • Gymnase P. Brossolette

**APRÈS-MIDI EN FAMILLE
AUTOUR DU SPORT**

ACTIVITÉS PARENTS/ENFANTS

ORGANISÉES PAR LE SERVICE DES SPORTS

Le 16 avril, 14h - 17h • Gymnase P. Brossolette



RETROUVEZ L'AGENDA SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE

www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/-Agenda-196-.html

21

2

9

9

16



DU 13 AVRIL AU 18 MAI
LA MALTERIE

LES TROIS PINCEAUX

EXPOSITION • PEINTURE

**EMMANUELLE DANNER,
LÉA REGNAULT ET
FRANÇOISE REGNAULT**

Entrée libre

C'est l'histoire d'une rencontre autour d'un professeur de peinture (artiste reconnu), d'une amitié et d'une proximité géographique...

Ce sont trois Chapelains du même quartier qui vous proposent une exposition éclectique!



DU 29 AVRIL AU 21 MAI
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

EXUVIES

EXPOSITION • PEINTURE

**MATHILDA COHEN ET
JÉRÔME LAURENT
ALIAS KEUCRA**

Entrée libre

Mathilda crée des paysages à partir de vestiges, issus d'une collecte d'images et d'objets, artificiels ou naturels... Jérôme passe du temps dans les espaces naturels, à observer discrètement la faune sauvage et ses déambulations se muent en peintures...



MARDI 13 MAI À 10H
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

CHUT! JE CRIE

SPECTACLE GESTUEL ET POÉTIQUE

Scolaires à partir de 3 ans

Tarif: 6€

« Chut! Je crie » est un portrait de petites et de grandes émotions; celles qui traversent les enfants, les nôtres, les autres et ceux que nous avons été.

Nous voici plongés dans un voyage au cœur des émotions. Rions, dansons, vivons nos peurs, crions en silence entre colère, tristesse et joie...

AVRIL

21

CHASSE AUX ŒUFS

ORGANISÉE PAR LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
Le 21 avril, 14h • Parc Pierre Pitois



24

SORTIE SENIORS

INSCRIPTIONS AU PAVILLON FERDINAND BUISSON
Le 24 avril • Visite de Troyes

MAI

1^{ER}

TOURNOI DES DÉBUTANTS

FOOTBALL - ORGANISÉ PAR LE RCSC
Le 1^{er} mai • Stade Vigeannel-Herluison



SEMAINE DU SPORT ET DE L'ENFANT & FÊTE DE LA ROUE LIBRE

Du 19 au 23 avril • Complexe Lucien Pinet

MAI

15

SORTIE SENIORS

INSCRIPTIONS AU PAVILLON FERDINAND BUISSON
Le 15 mai • Micro-Folie (Espace Didier Bienaimé)

REPAS DES AÎNÉS

SUR INSCRIPTION
Les 22 et 23 mai
Accueil de loisirs Mille Couleurs

22
23

JUIN

6

FÊTE DES P'TITS BOUTS

Le 6 juin • Accueil de loisirs Mille Couleurs

SORTIE SENIORS

INSCRIPTIONS AU PAVILLON FERDINAND BUISSON
Le 6 juin • Visite du Pays d'Othe, cidrerie

6

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES, MONOROUES, GYROPODES & HOVERBOARDS: UNE RÉGLEMENTATION STRICTE

Les règles pour ces nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) sont essentiellement les mêmes que celles applicables aux vélos, avec certaines spécificités :

- les conducteurs d'EDPM doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres ;
- comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants ;
- la conduite d'un EDPM est interdite à toute personne de moins de 14 ans ;
- il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin : l'usage est exclusivement personnel ;
- il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main ;
- l'assurance de l'EDPM est obligatoire parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le Code des assurances, y compris dans le cas d'un service de location d'EDPM en libre service. C'est toujours le propriétaire de l'EDPM qui doit souscrire l'assurance obligatoire ;



- il est interdit de circuler sur le trottoir, sinon l'EDPM doit être tenu à la main ;
- en agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables ;
- il est obligatoire de garer son EDPM aux emplacements réservés à cet effet ou à défaut, sur les trottoirs, dans la mesure où il ne gêne pas la circulation des piétons et autres usagers.



LE PORT DU CASQUE EST FORTEMENT RECOMMANDÉ

LES PERSONNES EN TROTTINETTES NON ÉLECTRIQUES, ROLLERS OU ENCORE SKATEBOARDS SONT DES USAGERS CONSIDÉRÉS COMME DES PIÉTONS: ILS SONT SOUMIS AUX RÈGLES DU CODE DE LA ROUTE

Les trottinettes sans moteur, les skates ou les rollers sont autorisés à rouler aux côtés des piétons et doivent emprunter les trottoirs, de même que les petits vélos utilisés par les enfants de moins de 8 ans. Cependant, la vitesse réglementaire sur cet espace est limitée à 6 km/h. Considérés comme des piétons, les utilisateurs doivent respecter les obligations des personnes qui marchent à pied sur la voie publique. Par exemple, une personne en rollers doit respecter les feux tricolores pour traverser la voie, et emprunter les passages piétons.

source : www.securite-routiere.gouv.fr



LA MAIRIE VOUS INFORME PAR SMS

La Ville vous propose de recevoir des messages d'alerte ainsi que des informations concernant votre vie citoyenne. Pour en bénéficier, vous devez remplir ce formulaire d'inscription ou vous inscrire en ligne : www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/la-mairie-vous-informe-par-sms/



Conformément à la loi RGPD, vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la Protection des Données: CDG10, rond point Winston Churchill, 10300 Sainte-Savine - dpo@cdg10.fr

Le Règlement Général sur la Protection des Données [RGPD] du 27 avril 2016, est la réglementation européenne concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Ce texte est en vigueur depuis le 25 mai 2018.

À ce titre, les renseignements transmis font l'objet d'un traitement informatisé, géré par le responsable du traitement, à savoir Monsieur le Maire. Elles seront conservées jusqu'à votre désabonnement [en répondant «STOP» par SMS].

Coupon d'inscription INFO SMS

À retourner au service Communication - Mairie de La Chapelle Saint-Luc ou par mail à : com@la-chapelle-st-luc.eu

NOM:
 Prénom:
 Âge (si plus de 70 ans - plan canicule): ans
 Adresse:
 N° de téléphone portable: ... / ... / ... / ... / ...
 N° de téléphone fixe: ... / ... / ... / ... / ...
 Adresse e-mail: @
 Je souhaite recevoir: les alertes les informations



M^{ME} ROBLET A FÊTÉ SES 105 ANS

C'est entourée de ses proches que M^{me} Mauricette Roblet, la doyenne chapelaine, a soufflé sa 105^e bougie le 21 décembre dernier.

M. le maire et les élus du conseil municipal lui souhaitent un excellent anniversaire.

Ancienne présidente du club Julien Scrève et de l'AGES*, M^{me} Roblet s'est toujours impliquée dans la vie de la commune qu'elle habite encore à ce jour et ce, depuis 53 ans.

* ASSOCIATION DE GESTION DES ÉQUIPEMENTS SOCIAUX



CONNEXION WIFI GRATUITE À L'ACCUEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

Restez connecté, restez informé, et profitez de cette nouvelle fonctionnalité qui renforce notre engagement envers une communauté dynamique et technologiquement avancée. Pour accéder au réseau gratuit, rendez-vous dans les réglages WiFi de votre appareil et choisissez le réseau :

public-CSL

500 KM DE RANDONNÉE À VÉLO AVEC LE COMITÉ DE JUMELAGE ET L'AJFB CYCLOTOURISME

Organisée par le comité de jumelage et l'association AJFB cyclotourisme, une grande randonnée de quatre jours reliant La Chapelle Saint-Luc à sa ville jumelle de Neckarbischofsheim est prévue: contactez le comité ou l'association si vous souhaitez vous joindre à cette aventure au départ de l'Hôtel de Ville le 4 juin prochain !

CONTACTS
jumelage@la-chapelle-st-luc.eu
carole.legrand2@sfr.fr



SUIVEZ-NOUS SUR
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr

@lachapellestluc

UNE VILLE QUI AVANCE!

Lors du conseil municipal du 25 février, nous avons débattu des orientations budgétaires pour l'année 2025. Au cours de ce débat sont apparues, encore une fois, deux visions pour notre ville.

Celle portée par l'opposition, de « droite », fidèle à l'image que son parti, Les Républicains, donne au niveau national en assénant les mêmes contre-vérités, en délivrant un discours rétrograde, défaitiste, de repli sur soi, sans aucune vision, proposition, voire perspective pour notre ville. Ces vieilles paroles, ces vieux discours, usés, rabougris, hors-sol, ne trouvent plus d'écho dans « La Chapelle » d'aujourd'hui.

À contrario, lors de ce débat, notre majorité a présenté une vision d'avenir, de progrès, de développement sur la base de projets concrets qui changeront et amélioreront encore la vie quotidienne des Chapelains.

Personne n'est amnésique. Personne n'a oublié les contraintes, les embûches, les crises que nous avons dû affronter depuis 17 ans. Combien de fois avons-nous entendu que nous n'y arriverions pas, qu'aucun projet ne se réaliserait? Pourtant, les projets sont sortis de terre et rendent d'innombrables services à la population, chaque jour.

L'important pour nous est d'agir au quotidien à votre service, sans intérêts particuliers, sans jamais comparer, et pire, opposer les secteurs de la commune et les habitants entre eux. Il n'existe qu'une seule et indivisible Chapelle Saint-Luc.

Notre majorité soudée, qui a fédéré au fil des années des femmes et des hommes d'horizons variés, est animée par un seul objectif: faire de La Chapelle Saint-Luc une ville majeure où il fait bon vivre. Vivre mieux, vivre bien, quels que soient les quartiers de notre ville.

Au cours des prochaines semaines, les projets annoncés sortiront de terre. Ces projets succéderont à ceux réalisés en 2024: première phase de réhabilitation du complexe sportif Lucien PINET, réhabilitation du stand de tir, création d'une première liaison douce sécurisée ou amélioration de la voirie communale, notamment au Hameau Saint-Luc, etc. La réalisation de ces projets fut possible grâce à la bonne gestion de notre ville autant qu'à la mobilisation des partenaires institutionnels qui nous ont aidés à les financer sans avoir recours à l'emprunt.

Contrairement aux idées reçues, aux anathèmes de la Droite locale, qui oublie encore une fois l'héritage laissé à notre majorité en matière de mises aux normes et d'entretien des bâtiments publics, dans les écoles communales, ou d'un projet de requalification urbaine non finalisé et encore moins financé alors qu'il était annoncé à grand renfort de publicité dès 2006, notre majorité a une véritable ambition pour notre ville.

Cette année, notre complexe aquatique va rouvrir après avoir subi des transformations, les travaux de nos crèches débiteront, et une seconde liaison douce sera créée, etc.

Finalement, au terme de ce débat d'orientations budgétaires, notre majorité sort renforcée dans la conviction que nous devons toujours faire plus pour nos enfants, porteurs de l'avenir de notre ville, pour nos aînés, utiles pour transmettre leur savoir aux générations futures, et pour transformer notre ville face aux changements climatiques futurs.

Pour nous, rien n'est trop beau pour notre ville. Rien n'est trop beau pour construire ensemble un avenir commun chapelain et faire de notre ville une commune qui avance!

**POUR LE GROUPE SOCIALISTE
DAVID PARISON
MAIRE-ADJOINT CHARGÉ DES FINANCES
ET DE LA STRATÉGIE FINANCIÈRE**

5 ANS DE MANDATURE : QUEL BILAN ?

Voilà déjà le printemps et avec lui... Le budget !

Figure imposée de la vie de la collectivité, ce passage obligé met en musique et en euros les dépenses de notre ville pour un an. Cet exercice est à la fois technique et éminemment important.

Tous les ans c'est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et sur les réalisations concrètes de la municipalité. Car le budget s'appuie évidemment sur ce qui a été fait (ou pas fait !) lors de l'année écoulée. Pour ce budget 2025, cela est d'autant plus vrai qu'il vient conclure ce mandat. A 1 an des prochaines échéances électorales, il peut donc servir de bilan.

Lors d'un récent édito dans ce journal, le maire, très satisfait de lui, comme à son habitude, dressait la liste de ses bienfaits. En réalité il énonçait pèle mèle des projets déjà sortis de terre (peu nombreux) et d'autres qui sont encore au stade de travaux, voire de simples idées.

Ce « patchwork » comme il le définit lui-même est un peu maigre. Et c'est bien logique puisque de son propre aveu il a passé les 3 premières années de la mandature à « compter les gommes et les crayons ». Cela à cause de la situation désastreuse des finances de la ville... Situation désastreuse dont il est lui même comptable, étant en responsabilité depuis 25 ans !

Bref, le bilan est mince. Mais tout n'est pas affaire de grands projets et de rubans que l'on coupe aux inaugurations. Le plus important réside dans le quotidien. Dans la qualité de vie au jour le jour.

La vie des Chapelains est-elle meilleure aujourd'hui qu'en 2020 ?

La sécurité des habitants a-t-elle progressé Chapelle du haut comme Chapelle du bas ?
La ville est elle plus propre, plus agréable à vivre, plus verte ?
La circulation s'est-elle améliorée ? La voirie est-elle en meilleure état ? Les trottoirs ont-ils été entretenus ?

Ne soyons pas injustes, dans certains domaines, des efforts ont été fait. Certains bouts de rue ont vu une rustine et quelques arbres ont été plantés çà et là.

Mais dans l'ensemble, fort est de constater que la vie à la Chapelle-Saint-Luc n'a pas été radicalement améliorée en 5 ans de mandat.

C'est sans doute le plus grand échec de cette municipalité qui parle beaucoup de « changer la politique ». Elle ne change pas la vie des gens.

**VINCENT RICHARD
POUR L'ÉQUIPE
« DES CHAPELAINS POUR LES CHAPELAINS »**

NAISSANCES

NOVEMBRE 2024

VARELA Luna • BOUGUERN Ayann •
DEVAUX Côme, Etienne, Gérard

JANVIER 2025

ABDO Hikmat

PACTES CIVILS DE SOLIDARITÉ (PACS)

NOVEMBRE 2024

LASNE Alexis, Lucien, Bernard et BERARDI Marina

DÉCEMBRE 2024

NADLER Éric et DANTON Céline

MARIAGES

NOVEMBRE 2024

CRIBERA Maxime, Jean-Didier et KARPEL Laetitia, Sylvie
BOUGUERN Fares et BENAIRE Djihène

DÉCÈS

NOVEMBRE 2024

HENRIOT Jeanine, veuve LÉNES, 87 ans •
HOUPLON Didier, 66 ans

DÉCEMBRE 2024

BEUGAD Danis, Jacky, 75 ans •
HUOT Audrey, Claudine, 54 ans

JANVIER 2025

GERVAIS Maurice, veuf VIOLET, 91 ans

SEULES LES INFORMATIONS AYANT FAIT L'OBJET D'UN ACCORD SONT DIFFUSÉES

CONCESSIONS FUNÉRAIRES EN ÉTAT D'ABANDON - CONSTAT

Dans le cadre des procédures de reprise de concessions funéraires en état d'abandon, les douze sépultures perpétuelles dont les références suivent vont faire l'objet d'une visite pour constater leur état :

SÉPULTURES CONCERNÉES

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • TOMBE A 10 - FAMILLE ZERBINI/MUTTER
Date du constat d'abandon: 24 mars 2025, 14 h. • TOMBE A 39 - FAMILLE GROSJEAN
Date du constat d'abandon: 25 mars 2025, 14 h. • TOMBE A 43 - FAMILLE LAURENT
Date du constat d'abandon: 25 mars 2025, 14 h 20. • TOMBE A 109 - FAMILLE DEVAUX
Date du constat d'abandon: 24 mars 2025, 14 h 30. • TOMBE A 125 - FAMILLE DUC
Date du constat d'abandon: 24 mars 2025, 15 h. • TOMBE A 133 - FAMILLE FRANCOIS/JANVIER
Date du constat d'abandon: 25 mars 2025, 14 h 40. | <ul style="list-style-type: none"> • TOMBE A 147 - FAMILLE JAMARD
Date du constat d'abandon: 24 mars 2025, 15 h 30. • TOMBE B 24 - FAMILLE SIMON
Date du constat d'abandon: 25 mars 2025, 15 h. • TOMBE B 25 - FAMILLE BARON
Date du constat d'abandon: 25 mars 2025, 15 h 20. • TOMBE C 39 - FAMILLE COQUELIN/JORAND
Date du constat d'abandon: 24 mars 2025, 16 h. • TOMBE E 07 - FAMILLE SIGROS
Date du constat d'abandon: 25 mars 2025, 15 h 40. • TOMBE E 101 - FAMILLE MAHIEU
Date du constat d'abandon: 25 mars 2025, 16 h. |
|--|--|

Les descendants des concessionnaires qui n'auraient pas été contactés par les services de la Ville sont invités à se faire connaître au plus tard une semaine avant la date des visites, par mail à etatcivil@la-chapelle-st-luc.eu ou par courrier à l'attention du service État civil, afin de recevoir les informations nécessaires et d'assister au constat.

The background is a vibrant, light yellow color adorned with various musical and nature-themed illustrations. At the top, there are green leaves and a blue treble clef. On the left, a large yellow saxophone is partially visible. On the right, a white and black piano keyboard is shown. At the bottom, a red drum is partially visible. The main title 'FÊTE DE L'ÉTÉ' is written in large, bold, dark blue letters, with the 'Ê' in 'FÊTE' having a small hat-like shape above it.

FÊTE DE L'ÉTÉ

CONCERT DE CHANT LYRIQUE

**AVEC LAURENCE HUEZ ET
MARTINE LABLÉE AU PIANO**

**JEUDI 19 JUIN 2025 - 20 H
ÉGLISE SAINT-LUC**

GUINGUETTE DES SENIORS

ORGANISÉE PAR LE CMAS

**VENDREDI 20 JUIN 2025 - 14 H
PARVIS DU CENTRE CULTUREL PAUL NOLEY**

CONCERT EN PLEIN AIR

**AVEC LES ENFANTS DE
« L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE »**

**SAMEDI 21 JUIN 2025 - 14 H 30
PARC PIERRE PITOIS**

LE MARCHÉ EN MUSIQUE

**ANIMATIONS MUSICALES
AU MARCHÉ CHAPELAIN**

**MERCREDI 25 JUIN 2025 - MATIN
PLACE ROSA PARKS**